

CIRCULAIRE 067-18

Le 17 mai 2018

ERRATUM

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

**MODIFICATION DES PROCÉDURES APPLICABLES AUX PRIX DE RÈGLEMENT QUOTIDIEN
DES CONTRATS À TERME ET DES OPTIONS SUR CONTRATS À TERME**

Le 17 mai 2018, Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a publié une circulaire de sollicitation de commentaires (voir [Circulaire 066-18](#)) dans le cadre des modifications aux *Procédures applicables aux prix de règlement quotidien des contrats à terme et des options sur contrats à terme* de la Bourse. La version de la circulaire publiée via l'Intranet de la Bourse n'étant pas la bonne, nous vous référons à la [Circulaire 066-18](#) mise à jour.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le soussigné.

Alexandre Normandeau
Conseiller juridique
Alexandre.normandeau@tmx.com